

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

721-3-3

1994

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2

1996-11

Amendement 2

Classification des conditions d'environnement –

Partie 3:

**Classification des groupements des agents
d'environnement et de leurs sévérités –**

**Section 3: Utilisation à poste fixe, protégé
contre les intempéries**

Amendment 2

Classification of environmental conditions –

Part 3:

**Classification of groups of environmental
parameters and their severities**

**Section 3: Stationary use at weatherprotected
locations**

© CEI 1996 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Bureau central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

D

● Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 75 de la CEI: Classification des conditions d'environnement.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
75/279/FDIS	75/289/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 14

5.1 Conditions climatiques

Ajouter, après le premier alinéa, le nouvel alinéa suivant:

Les conditions climatiques en zones tropicales, telles qu'elles sont spécifiées dans les catégories 3K9 et 3K10, sont expliquées à l'annexe E.

Page 18

Tableau 1 – Classification des conditions climatiques

Ajouter les colonnes 3K9 et 3K10 (les colonnes «Agent d'environnement» et «Unité» sont répétées pour information uniquement):

Agent d'environnement	Unité	Catégorie	
		3K9 ⁸⁾	3K10 ⁸⁾
a) Basse température de l'air	°C	+5	-20
b) Haute température de l'air ⁵⁾	°C	+40	+55
c) Faible humidité relative	%	30	4
d) Forte humidité relative	%	100	100
e) Faible humidité absolue	g/m ³	6	0,9
f) Forte humidité absolue	g/m ³	36	27
g) Taux de variation de la température ¹⁾	°C/min	1,0	1,0
h) Basse pression atmosphérique ⁷⁾	kPa	70	70
i) Haute pression atmosphérique ²⁾	kPa	106	106
j) Rayonnement solaire	W/m ²	1120	1120
k) Rayonnement de la chaleur	Aucun	6)	6)
l) Mouvement de l'air environnant ⁴⁾	m/s	5,0 ⁵⁾	5,0 ⁵⁾
m) Condensation	Aucune	Oui	Oui
n) Précipitations entraînées par le vent (pluie, neige, grêle, etc.)	Aucune	Oui	Oui
o) Eau d'autre origine que la pluie	Aucune	6)	6)
p) Formation de glace	Aucune	Non	Oui

Ajouter la note 8:

8) D'autres informations sur les catégories 3K9 (tropical humide) et 3K10 (tropical sec) sont données à l'annexe E.

FOREWORD

This amendment has been prepared by IEC technical committee 75: Classification of environmental conditions.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
75/279/FDIS	75/289/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

Page 15

5.1 Climatic conditions

Add, after the first paragraph, the following new paragraph:

Climatic conditions in tropical areas as specified in classes 3K9 and 3K10 are explained in annex E.

Page 19

Table 1 – Classification of climatic conditions

Add columns 3K9 and 3K10 as follows (columns "Environmental parameter" and "Unit" are repeated for information only):

Environmental parameter	Unit	Class	
		3K9 ⁸⁾	3K10 ⁸⁾
a) Low air temperature	°C	+5	–20
b) High air temperature ⁵⁾	°C	+40	+55
c) Low relative humidity	%	30	4
d) High relative humidity	%	100	100
e) Low absolute humidity	g/m ³	6	0,9
f) High absolute humidity	g/m ³	36	27
g) Rate of change of temperature ¹⁾	°C/min	1,0	1,0
h) Low air pressure ⁷⁾	kPa	70	70
i) High air pressure ²⁾	kPa	106	106
j) Solar radiation	W/m ²	1120	1120
k) Heat radiation	None	⁶⁾	⁶⁾
l) Movement of surrounding air ⁴⁾	m/s	5,0 ⁵⁾	5,0 ⁵⁾
m) Condensation	None	Yes	Yes
n) Wind-driven precipitation (rain, snow, hail, etc.)	None	Yes	Yes
o) Water from sources other than rain	None	⁶⁾	⁶⁾
p) Formation of ice	None	No	Yes

Add note 8:

8) Further information on classes 3K9 (tropical damp) and 3K10 (tropical dry) is given in annex E.

Page 30

A.2.1 K Conditions climatiques

Les nouvelles catégories 3K9 et 3K10 seront ajoutées dans le tableau lors d'une future révision.

Page 50

A.3.1 K Conditions climatiques

Ajouter, à la page 52, la description suivante des nouvelles catégories, après la description des catégories 3K6, 3K7 et 3K8:

3K9 La catégorie 3K9 représente les conditions couvertes par des types de climat à l'air libre chaud humide et chaud humide, constant (type de climat tropical humide, dans des zones ayant des forêts tropicales humides).

3K10 La catégorie 3K10 représente les conditions couvertes par les types de climat à l'air libre chaud sec, tempéré chaud sec, et extrêmement chaud et sec (type de climat tropical sec, dans des zones situées à proximité des tropiques, tels que les déserts).

Page 78

Ajouter la nouvelle annexe E suivante:

Annexe E (informative)

Explications concernant les conditions d'environnement en zones tropicales telles qu'elles sont spécifiées pour les catégories 3K9 et 3K10

E.1 Généralités

Les tropiques sont des zones comprises entre les tropiques Nord et Sud (entre 23° 27' sud et 23° 27' nord). En zones tropicales, les types suivants de climat à l'air libre, tels qu'ils sont spécifiés dans la CEI 721-2-1, s'appliquent:

- chaud sec (WDr)
- tempéré chaud sec (MWDr)
- extrêmement chaud et sec (EWDr)
- chaud humide (WDa)
- chaud humide, constant (WDaE)

Les tropiques sont les zones terrestres où, dans la journée, prédominent des températures élevées, fréquemment combinées avec de fortes précipitations. Dans ces zones les variations saisonnières sont rarement marquées.

Le climat tropical varie depuis des conditions climatiques humides et chaudes pour les forêts humides tropicales de l'équateur jusqu'aux climats secs et chauds des déserts, à proximité des tropiques. Par conséquent, il convient de distinguer deux types de climat tropical:

Page 31

A.2.1 K Climatic conditions

The new classes 3K9 and 3K10 will be inserted in the table in a future revision.

Page 51

A.3.1 K Climatic conditions

Add, on page 53, the following descriptions of new classes, after the descriptions of classes 3K6, 3K7 and 3K8:

3K9 Class 3K9 represents the conditions covered by the Warm Damp and Warm Damp Equable types of Open-Air Climate (tropical damp type of climate, in areas with tropical rainforests).

3K10 Class 3K10 represents the conditions covered by the Warm Dry, Mild Warm Dry and Extremely Warm Dry types of Open-Air Climate (tropical dry type of climate, in areas near the tropics such as deserts).

Page 79

Add the following new annex E:

Annex E (informative)

Explanation of the environmental conditions in tropical areas as specified in classes 3K9 and 3K10

E.1 General

The tropics are the areas within the Northern and Southern tropics (between 23° 27' south and 23° 27' north).

In tropical areas the following types of Open-air Climate, as specified in IEC 721-2-1, apply:

Warm Dry (WDr)

Mild Warm Dry (MWDr)

Extremely Warm Dry (EWDr)

Warm Damp (WDa)

Warm Damp Equable (WDaE)

The tropics are the zones of the earth in which during daytime, high temperatures, frequently combined with high precipitation, prevail. In these areas seasonal changes are scarcely pronounced.

The tropical climate extends from Warm Damp climatic conditions in tropical rainforests at the equator to the Warm Dry Climate in the deserts near the tropics. Consequently, two types of tropical climate should be distinguished:

- le climat *tropical sec*, qui est une combinaison des types de climat chaud sec, tempéré chaud sec et extrêmement chaud et sec, et
- le climat *tropical humide*, qui est une combinaison des types de climat chaud humide et chaud humide, constant.

Il y a aussi des régions où les climats, pour des raisons liées à l'altitude particulière, s'écartent beaucoup des conditions habituelles de ces latitudes, par exemple le rayonnement solaire, la pression atmosphérique ou la glace et la neige au sommet des montagnes. Dans beaucoup de régions situées sous les tropiques, les conditions d'environnement sont caractérisées par des conditions constantes et, dans d'autres régions, par des conditions climatiques particulièrement extrêmes:

Conditions équilibrées:

- variations de température journalière minimale inférieures à 1 °C et variations de température annuelle de 6 °C au maximum;
- durées égales des périodes diurnes, comprises entre 10,5 h et 13,5 h;
- intensité uniforme du rayonnement solaire;
- conditions équilibrées propices à une faune abondante.

Conditions extrêmes:

- précipitations: pluie toute l'année à proximité de l'équateur, pluie abondante pendant certaines périodes de l'année à proximité des tropiques;
- cyclones tropicaux en zone maritime: vitesse des vents de 30 m/s avec des pointes atteignant plus de 60 m/s, par exemple les typhons dans le Pacifique ouest et les ouragans en mer des Caraïbes;
- conditions défavorables pour les sols: érosion de l'humus et des minéraux dans les zones à fortes pluies;
- assèchement rapide des sols dans les déserts, consécutivement à des températures élevées et à des vents violents;
- végétation luxuriante dans les forêts humides tropicales, végétation moins dense dans les forêts montagneuses;
- zones herbeuses des savanes et des steppes, absence de végétation dans les déserts.

E.2 Climatogrammes

Les climatogrammes relatifs aux deux catégories décrivant les conditions climatiques en zones tropicales sont données à la figure E.1. Ils sont basés sur la valeur moyenne de valeurs extrêmes annuelles de la température et de l'humidité de l'air, pour les types de climat spécifiés à l'article E.1 ci-dessus.